



Yilaa.org
a dynamic youth for land



Royaume des Pays-Bas



MDF
the Ombudsman for
the African Region



RAPPORT DE LA FORMATION

Formation sur les droits des jeunes filles et femmes à la terre.

**LABS LA GV,
DU 08 AU 09 MARS 2024**

Nos remerciements à : L'ambassade du Royaume des Pays- Bas, Kadaster International, MDF, VNG international, le Consortium PPMEC, ODD TV, JVE Benin, APODD, UNCCD Africa CSO Panel, Ministère du Cadre de vie, LaSen, L'Université de Parakou.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
DÉROULEMENT DES ACTIVITÉS	4
PRÉSENTATION DES PARTICIPANTS	8
COMMUNICATIONS	9
STRATÉGIES ET MOYENS CONCRETS POUR FACILITER L'ACCÈS À LA TERRE POUR LES FEMMES ET LES JEUNES FILLES	22
CONCLUSION	25



INTRODUCTION

La gouvernance foncière, axée sur les jeunes filles et femmes, constitue un pilier essentiel du développement durable, de l'agriculture durable et de la gestion responsable des terres. Dans cette optique, Youth Initiative for Land in Africa (YILAA) a organisé une formation révélatrice tenue au Labs la GV les 08 et 09 mars 2024. Mme Chancelvie BODJRENOU a modéré la cérémonie, exprimant sa gratitude envers les participantes pour leurs franches participations et soulignant l'importance de l'éducation des jeunes filles et femmes face aux conflits fonciers. Débuter à 9h30 avec des remerciements aux participantes et des vœux pour la Journée internationale de la femme par l'inauguratrice, les partenaires tels que La MDF, YILAA, VNG, l'Ambassade de Pays-Bas, JVE BENIN, PPMEC, et LaSen ont été salués.

DÉROULEMENT DES ACTIVITÉS

MOTS DE BIENVENUE DU PRÉSIDIUM

Après l'installation des participants, la cérémonie d'ouverture de cette formation a été marquée par les mots d'allocution du coordonnateur international de YILAA, du Vice-Recteur de l'Université de Parakou, de la représentante de JVE BENIN (Jeunes volontaires pour l'Environnement, du représentant de PPMEC (Projet de Préparation de la Mise à l'Echelle du Cadastre National), ainsi que du Vice-Point Focal de YILAA Bénin.

Les mots d'allocution du coordonnateur international de YILAA M. Innocent HOUEDJI

Le Coordinateur a débuté son discours en adressant ses remerciements au SEIGNEUR et à l'assemblée, en particulier au consortium MDF, VNG et Kadaster, pour leur soutien à la cause. Il a souligné l'importance accordée à la question des jeunes et a rendu hommage au professeur, vice-recteur de l'Université de Parakou, pour son engagement quotidien. Son discours a ensuite évoqué la reconnaissance envers divers partenaires, tels que Charles BALOGOUN, représentant des organisations de la société civile de la Convention des Nations unies pour la désertification. La Journée Internationale de la femme cette fois-ci a été caractérisée par une célébration différente de l'habituelle, mettant en avant la collaboration avec JVE Bénin, un partenaire avec lequel l'organisation travaille. Les participants ont été chaleureusement remerciés pour leur courage, avec une mention





spéciale pour la qualité du formulaire de sélection. Le Coordinateur a insisté sur le mérite des jeunes filles et femmes présentes, sélectionnées avec soin parmi un nombre considérable de soumissions. Un hommage particulier a été rendu au ministère de Cadre de Vie pour son soutien en faveur de la jeunesse béninoise en dépêchant un représentant pour l'activité, notamment sur la thématique cruciale sur le foncier. L'Institut national de la femme a également été salué pour son excuse et son engagement et dû à sa responsabilité d'organisateur du forum des femmes sur l'investissement. Le Coordinateur a conclu en remerciant l'équipe du Consortium et du PPMEC ainsi que les membres de son équipe au Bénin. Il a ensuite présenté les résultats, indiquant qu'environ 70 personnes ont

soumis leur candidature, reflétant un niveau d'engagement élevé malgré quelques désistements.

L'objectif du programme a été exposé avec clarté : former 50 jeunes filles et femmes en deux jours afin qu'elles puissent impacter 2500 jeunes filles et femmes. Chaque participante s'engage à former 50 personnes, démontrant un engagement louable envers la cause. En ce qui concerne la sélection, le rapport a souligné la diversité en termes d'âge, avec une majorité de personnes entre 28 et 35 ans. La répartition géographique a également été mentionnée, avec des représentations de différentes régions, telles que l'Atlantique, le Littoral, le Borgou, l'Alibori, l'Atacora, la Donga, le Mono, le Couffo et l'Ouémé, le Zou, le Plateau.

Les mots d'allocution du Vice-Recteur de l'Université de Parakou Prof Baco



Il remercie le coordonnateur, le représentant de PPMEC, le représentant du Ministre du Cadre de Vie. La Contribution quantitative et qualitative de la femme au bien doit être au centre de toutes choses. Il exprime sa vision, celle de complémentarité entre homme et femme dans le domaine du foncier. Il espère qu'on aborde le côté des droits et devoirs des femmes. Le droit des uns est le devoir des autres affirmait -il.

Les mots d'allocution du représentant Mr Damien NDELEDJI de PPMEC (Projet de Préparation de la Mise à l'Echelle du Cadastre National)



Il remercie tous les représentants, partenaires et participantes. Il est ravi de prendre part à cet atelier portant sur le foncier. Il félicite YILAA pour cette belle initiative qui cadre avec la vision du gouvernement qui consiste à la sécurisation des terres, des ODD. Les raisons de leur adhésion à l'initiative ont été exposées, mettant en lumière le foncier en tant que levier

de développement, une question centrale dans les politiques publiques et source de multiples conflits. Il présenta le cadastre et annonce les futurs projets. Il invite les participantes à l'assiduité et a une forte participation.

Les mots d'allocution de la représentante de JVE BENIN (Jeunes volontaires pour l'Environnement).



Exprimant sa gratitude envers tous les partenaires, elle souligne l'importance de cette formation bénéfique pour les femmes. Elle est convaincue que cette initiative offrira un coup de pouce au développement, notamment grâce à l'implication des femmes au sein des différentes communautés. Un remerciement particulier est également adressé à toute l'équipe de YILAA pour avoir lancé cette initiative.



**Intervention
de Mr Ornel
OLIHIKOU point
focal de
YILAA Bénin**

Il remercie toutes les participantes pour leurs franches participations et les assure qu'elles auront satisfaction à toutes leurs inquiétudes et finirons la formation avec réponse à toutes leurs questions.



PRÉSENTATION DES PARTICIPANTS

La parole a été donnée à chaque participant pour se présenter. Les participants présents à cette formation sont principalement des femmes représentant des ONG, des représentants d'autres structures, des journalistes et les membres de l'équipe YILAA. Tous au nombre de 64 participants.

INTERVIEW

Après la présentation des participants, la parole a été donnée à cinq femmes pour donner leurs attentes par rapport à la formation. Tour à tour, elles ont remercié les organisateurs, ont souligné l'importance de ce genre de formation pour la société en général et la femme en particulier, et ont formulé leurs différentes attentes.

Ensuite, l'étape suivante a consisté à prendre la photo de famille. Après la prise de la photo de famille, la transition s'est opérée naturellement vers les communications, offrant ainsi aux participantes l'opportunité d'échanger et de partager leurs expériences avec les communicateurs.



PREMIERE JOURNÉE

1^{ère} communication : Rôle des acteurs dans l'acquisition des terres au Bénin

Cette première communication fut présentée par **M. ACAKPO S. Oswald**. L'objectif de cette communication était de vulgariser quelques acteurs de la tenure foncière et les procédures couramment utilisées pour la formalisation des transactions foncières. Ainsi, une présentation a été faite des différents modes d'accès à la terre, notamment les modes de faire valoir direct tels que la succession, la donation, l'achat, le testament, l'échange, l'accession, l'incorporation, la prescription, et autres effets des obligations. De plus, les modes de faire valoir indirect, tels que l'affermage/location et l'amodiation/métayage, ont été abordés.

Les acteurs impliqués dans l'achat/vente, la donation et tous autres transactions foncières ont été détaillés, **comme par exemple** le vendeur qui produit son titre de propriété avant de vendre, l'ANDF qui reçoit et exprime l'avis de préemption, l'acquéreur qui procède aux vérifications du réel et unique propriétaire, et le notaire qui vérifie les informations, s'assurant de la qualité du vendeur et produisant un acte témoignant de l'accord entre les parties. En milieu rural, les avis et approbations nécessaires doivent être obtenus en fonction de la superficie à acquérir, limitée à 1000 hectares et le critère de nationalité doit être vérifiée. À la suite de cette communication, les participants ont posé des questions d'éclaircissement, obtenant ainsi des réponses à leurs préoccupations. Les discussions ont porté sur des sujets tels que le rôle de l'IGN, les acteurs impliqués dans la vulgarisation des réformes foncières, et le processus d'obtention du titre foncier.





2^{ème} Communication : Rôle du cadastre dans la sécurisation foncière au Bénin

La deuxième communication, présentée par Mr Arnaud Michée HOUESSE, portait sur le rôle du cadastre dans la sécurisation foncière au Bénin. Dans le contexte béninois, deux systèmes d'informations foncières préexistaient, à savoir le Registre Foncier Urbain (RFU) et le Plan Foncier Rural, tous deux caractérisés par plusieurs limitations. Ces lacunes comprenaient notamment le manque d'interconnexion avec d'autres systèmes, la mono-poste inaccessible web, l'incompatibilité avec la technologie web actuellement utilisée par l'ANDF, la dispersion de

l'information foncière entre divers services publics et privés, ainsi que le défaut de mise à jour systématique.

Face à ces limitations, le cadastre a été instauré en tant que système de gestion, défini par le Comité Technique de Supervision de la Réalisation du Cadastre National (CTSRCN) comme le système unitaire informatisé des archives techniques, fiscales et juridiques de toutes les terres du territoire national. Depuis 2019, le Système national d'information foncière de référence, appelé e-Foncier Bénin, est opérationnel



avec trois modules distincts : le contrôle de qualité des données cadastrales, la mise à jour des données cadastrales, et la fourniture de services aux populations. Les données collectées par cette plateforme web incluent des informations sur la personne, les droits détenus sur la parcelle et la parcelle elle-même. La collecte de données se déroule en trois phases : la phase préparatoire, la phase d'exécution et la phase finale. Les résultats obtenus à ce jour incluent l'enregistrement de 445 695 parcelles, réparties dans 24 arrondissements d'intervention répartis dans 12 communes. Notons que 7% de ces parcelles appartiennent aux femmes, soulignant l'attention portée aux droits des groupes vulnérables.

Les rôles attribués au cadastre dans la sécurisation foncière sont multiples. Il contribue à la préservation des ressources naturelles, assure la sécurisation des parcelles pour les enfants, lutte contre les doubles ventes, garantit la sécurité des transactions foncières, réduit les conflits fonciers, permet la vérification en ligne des informations liées à une parcelle, et participe à la préservation des limites des domaines de l'État et des collectivités territoriales, clarifiant ainsi les limites entre particuliers.



3^{ème} Communication: les conflits fonciers



La troisième communication, présentée par Mr TOSSENOU Bene, portait sur les conflits fonciers. Un conflit foncier se définit comme un différend lié à des terres, émergeant lorsque des intérêts individuels ou collectifs divergent. Le conflit devient un litige lorsqu'une des parties conteste formellement, ouvrant ainsi la possibilité d'un éventuel procès. Ces conflits peuvent être liés à la contestation de droit ou de limites.

Les causes de ces conflits sont multiples, incluant l'absence, l'inefficacité ou l'inaccessibilité de l'administration foncière et des systèmes d'information foncière, la faiblesse des organes chargés de la gouvernance foncière, le caractère non inclusif des opérations foncières, la corruption, les différends politiques portant sur les infrastructures et les ressources, la pauvreté, la vente multiple d'une même parcelle, le manque de terres,

la migration et la dégradation de l'environnement.

La prévention des conflits est préconisée, car les mécanismes de règlement ne peuvent pas réparer les dommages infligés à la société par un conflit. Plusieurs mécanismes de règlement sont disponibles, comprenant les mécanismes alternatifs tels que les mécanismes traditionnels, la conciliation (impliquant le tribunal de conciliation), le règlement à l'amiable (CV, CA, SVGF). Lorsque ces mécanismes échouent, les parties

font appel aux mécanismes judiciaires, impliquant le tribunal de première instance et la cour spéciale des affaires foncières.

Dans le milieu urbain, les parties peuvent directement recourir au tribunal de première instance, mais dans le milieu rural, elles doivent d'abord passer par les mécanismes alternatifs.

Les moments de communication ont été agréablement ponctués par des pauses café et un déjeuner, offrant ainsi des temps de détente propices aux échanges entre les participants.



DEUXIEME JOURNÉE



NES FILLES ET
ERRE
ars 2024
A

La matinée du 09/03/2024 a débuté

vers 09h30 avec la présentation du compte rendu de la séance de formation du 08/03/2023 par Mme Kelly TOKANNOU et Mme Marlène NAGOBA.

Ensuite, la journée de formation a été officiellement ouverte avec la présentation de l'Organisme YILAA (Youth Initiative for Land in Africa) par le coordinateur, M. Innocent Antoine HOUEDJI.



MISSION

La mission de YILAA est de mobiliser, autonomiser, défendre et représenter les jeunes dans le cadre des politiques et projets liés à la possession et à l'accès à la terre. L'objectif principal est de cultiver un écosystème d'informations en constante expansion sur la gouvernance foncière, visant à éclairer et à améliorer la prise de décision, les politiques et les pratiques à tous les niveaux. Dans cette perspective, YILAA valorise le potentiel des jeunes et des femmes dans la gouvernance foncière. L'organisation cherche à créer une synergie d'action entre les associations de jeunes, formant ainsi un réseau international de jeunes dédié à la promotion et à la protection de leurs droits fonciers. Par ailleurs, YILAA vise à aider les jeunes et les femmes à identifier et à tirer profit des opportunités liées aux projets étatiques. Cela s'inscrit dans un soutien plus large, incluant la formation et la recherche dans le secteur foncier.

VISION

La vision de YILAA est celle d'un monde doté d'une gouvernance foncière améliorée, soutenant les individus aux droits fonciers précaires, protégeant les personnes vulnérables à la privation de terre et assurant un accès ouvert à l'information pour tous.

À la fin de son exposé descriptif sur YILAA, le conférencier prodigua des conseils aux participantes, soulignant l'importance de concilier la politique et l'engagement communautaire. Il mit également en lumière les différents projets et programmes qui ont trouvé leur origine dans l'initiative de YILAA, parmi lesquels CIGOFA (Conférence Internationale sur la Gouvernance Foncière au profit des Jeunes en Afrique), YILAA Training Center (Le Centre de formation), 10MymiLAND, E-learning, et Data4Youth Land Access, Africa Climate Band Campaign... Cette diversification témoigne de l'impact et de la croissance constante de l'initiative.

S'ensuit la présentation de la première communication de la journée par M. Donald DOSSOU.



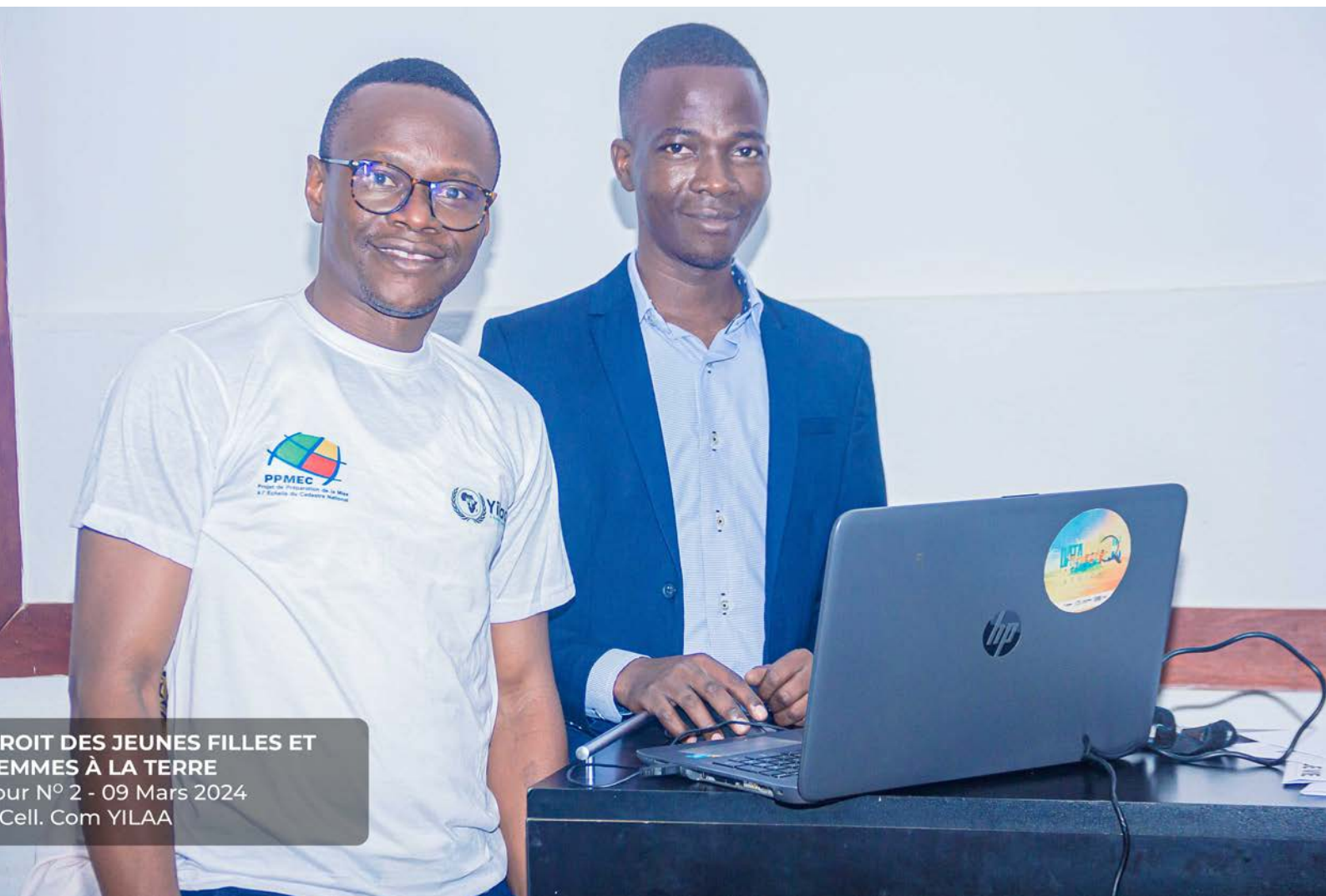
1^{ère} Communication : Quelques données sur l'accès des femmes au foncier

THÈME : QUELQUES DONNÉES SUR L'ACCÈS DES FEMMES AU FONCIER

L'accès des femmes à la propriété foncière est un enjeu crucial, touchant à la fois les aspects sociaux et économiques. Les données actuelles mettent en évidence des inégalités persistantes dans la détention et la gestion des terres par les femmes. Les chiffres révèlent une nette sous-représentation des femmes en tant que propriétaires fonciers, avec des écarts significatifs par rapport aux hommes. Ces disparités sont particulièrement remarquées dans les zones rurales, où l'accès aux terres est vital pour la subsistance et

le bien-être des communautés à travers l'agriculture.

Les implications économiques de cette inégalité sont évidentes, car la propriété foncière est étroitement liée à la sécurité alimentaire, à la génération de revenus et à la participation des femmes dans l'économie. Les données soulignent la nécessité d'adopter des mesures visant à renforcer l'accès des femmes à la propriété foncière, contribuant ainsi au développement durable et à l'autonomisation des communautés.



Il est impératif d'approfondir la compréhension des obstacles spécifiques auxquels les femmes font face dans l'accès à la propriété foncière. Cela met en lumière l'importance d'initiatives politiques et sociales visant à corriger ces disparités et à promouvoir l'égalité des sexes dans le domaine du foncier. S'ensuit la présentation de la Deuxième communication de la journée par Dr Charlotte ALE.



2^{ème} communication : Droit fonciers des femmes et des filles.

THÈME : DROITS FONCIERS DES FEMMES ET DES FILLES.

Les objectifs de cette présentation étaient multiples. Tout d'abord, il s'agissait de familiariser les participants avec les droits fonciers au Bénin. Ensuite, l'accent était mis sur la sensibilisation aux déterminants des droits fonciers des femmes et des filles. Enfin, des orientations ont été fournies pour favoriser un accès inclusif aux droits fonciers.

Au Bénin, la terre représente une source essentielle de nourriture et de bien-être. Selon la Direction de la Statistique Agricole en 2023, près de 46,9 % des femmes sont actives dans l'agriculture. La terre, en plus de fournir des moyens de subsistance et de production, revêt une importance sociale et économique cruciale, influençant l'identité culturelle, le pouvoir et la prise de décision. Accroître l'accès des femmes et des filles aux droits fonciers est ainsi crucial pour lutter contre la faim, la pauvreté et les pressions foncières, préservant ainsi les droits des uns tout en atténuant les inégalités envers les autres.

Bien que l'Observatoire Régional du Foncier Rural en Afrique de l'Ouest reconnaisse l'égalité des chances dans l'accès à la terre, les droits des femmes et des filles restent souvent menacés par des pratiques traditionnelles ancrées et des stéréotypes de genre persistants.

Le foncier, dans son ensemble, se compose des règles définissant les droits d'accès, d'exploitation et de contrôle de la terre et des ressources naturelles renouvelables. Il crée ainsi un rapport entre les hommes ou les groupes sociaux en ce qui concerne la terre ou les ressources qu'elle porte.

Le droit foncier, quant à lui, englobe l'ensemble des règles applicables à la propriété, ses démembrements et aux ressources naturelles liées à la terre. Le droit foncier rural constitue un régime spécifique des terres agricoles, incluant le régime général du foncier.

Le droit d'usage, démembrement du droit de propriété, confère à son titulaire le droit d'utiliser une terre et d'en percevoir les fruits dans les limites de ses besoins et de ceux de sa famille. Le droit d'usage délégué, quant à lui, est accordé temporairement à une personne par le détenteur d'une terre acquise conformément aux pratiques locales.

Le faire valoir indirect représente la manière d'exploiter un fond de terre par le biais d'un contrat sans en être propriétaire. Le droit foncier coutumier regroupe les règles et pratiques liées à la terre, considérée comme sacrée et inaliénable, et était traditionnellement lignagère. Ce droit implique des pratiques de solidarité, le droit d'usage et la gestion des ressources liées à la terre.



Concernant les actions à entreprendre, il est impératif de connaître et de comprendre la législation nationale, ainsi que les droits qu'elle reconnaît aux femmes et aux filles en matière foncière. La capacité à mener avec succès des procédures judiciaires et administratives pour revendiquer ses droits est essentielle, de même que la défense des droits en cas de litige ou d'injustice.

Il est nécessaire d'accroître la représentation des filles et des femmes dans

les institutions administratives du foncier, de les impliquer dans l'élaboration des lois nationales, et de lutter contre les stéréotypes de genre dans le domaine foncier. Il est également crucial de travailler sur l'estime de soi et l'autonomisation foncière des filles.

En conclusion, il est primordial de reconnaître que les femmes et les filles jouent un rôle moteur dans le développement. La reconnaissance de leurs droits fonciers s'aligne sur leur autonomisation sociale, contribuant ainsi à la paix sociale et aux rééquilibres des asymétries du pouvoir. Il est urgent d'accroître la sensibilisation des femmes et des filles aux droits fonciers, un outil essentiel pour lutter contre la faim et la pauvreté. Cependant, les mesures de soutien doivent veiller à garantir que les femmes aient réellement la capacité de jouir pleinement de leurs droits fonciers.

Suite à cela, la séance photo de famille a marqué la prochaine étape, un instant capturé pour immortaliser les liens et les souvenirs précieux.



Suite à la conclusion de la seconde communication, marquée par la traditionnelle photo de famille, les participantes ont ensuite bénéficié d'une pause-café, ponctuée de moments d'échanges informels.



**DROIT DES JEUNES FILLES ET
FEMMES À LA TERRE**
Jour N° 2 - 09 Mars 2024
©Cell. Com YILAA

Stratégies et moyens concrets pour faciliter l'accès à la terre pour les femmes et les jeunes filles.

Par la suite, la session de formation s'est enclenchée, visant à impliquer activement les participantes dans une réflexion approfondie sur les questions foncières. L'objectif était de développer des stratégies et des moyens concrets pour faciliter l'accès à la terre pour les femmes et les jeunes filles.

De leurs plénière est sorti les recommandations ci-après :

- **Techniques pour l'accès plus facile des femmes et des jeunes filles à la terre :**

Conscientes des barrières qui entravent l'accès des femmes à la terre, telles que la coutume, la religion, les normes de genre restrictives, la culture, le manque d'information, etc., les participantes ont proposé plusieurs actions.

Dans un premier temps, elles suggèrent la mise en place d'un service psychologique visant à accompagner et à favoriser un changement de mentalité aussi bien

chez les femmes que chez les hommes sur la question de l'accès des femmes à la terre. De plus, elles mettent en avant l'idée d'associer davantage les hommes à cette lutte, promouvant ainsi une masculinité positive dans le processus d'égalité foncière.

Parallèlement, les participantes recommandent le renforcement du système de répression des acteurs de

violences liées à l'accès foncier. Elles préconisent également la sensibilisation à travers des campagnes d'information, aussi bien à l'échelle nationale, régionale que locale, afin d'informer sur les lois existantes sur les droits fonciers et le système juridique en place. Pour assurer une meilleure compréhension, elles suggèrent la traduction des textes en langues locales, diffusée notamment par les canaux de communication tels que les radios.

Afin de garantir le suivi des actions de vulgarisation des textes, les participantes recommandent la mise en place d'un comité dédié. Parallèlement, elles insistent sur l'importance de la mobilisation communautaire, impliquant et éduquant les leaders communautaires, religieux et traditionnels sur les questions d'égalité foncière. Dans ce contexte, la formation et le renforcement des capacités des jeunes acteurs de terrain sont jugés essentiels pour leur permettre d'informer et de sensibiliser les populations locales dans le cadre de leur travail.

Les participantes proposent également la mise en place d'un système offrant un accès gratuit ou à faible coût à la justice, avec une assistance juridique de qualité pour les femmes et les filles victimes de violences foncières. Dans ce même cadre, elles recommandent la création et la diffusion d'une ligne verte pour dénoncer les violences foncières, ainsi que la vulgarisation de la plateforme Clic citoyen à l'échelle nationale.

Enfin, les participantes soulignent

l'importance de la création et du renforcement d'un réseau de soutien plaidant en faveur de l'égalité foncière.

- **Techniques à l'endroit de YILAA :**

En ce qui concerne les recommandations spécifiques à YILAA, les participantes émettent plusieurs suggestions.

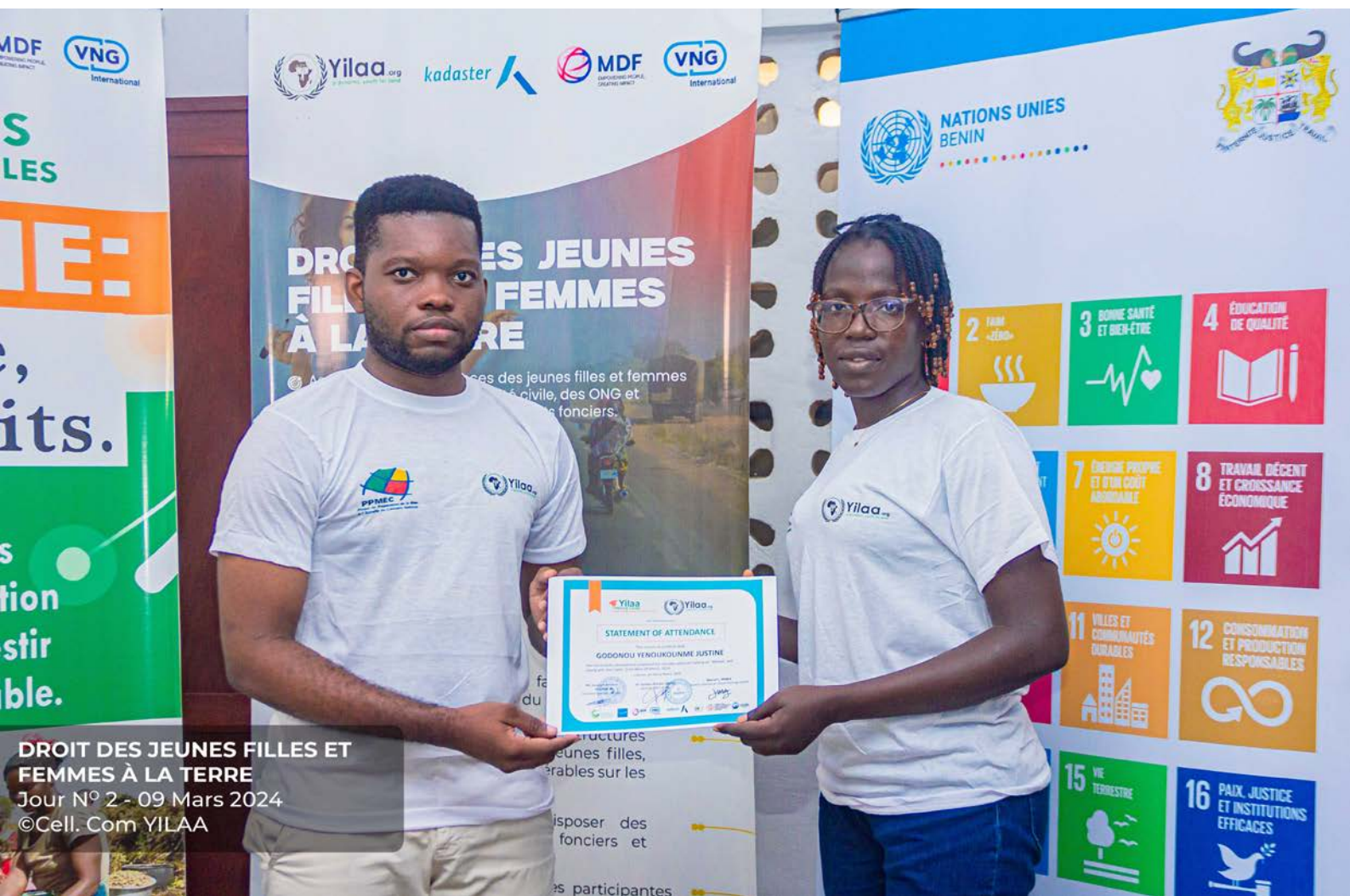
Elles préconisent des plaidoyers pour défendre la cause de l'égalité foncière. Parallèlement, elles suggèrent la création d'un cadre d'écoute, d'appui, d'éducation et d'orientation aux femmes, mettant en avant des techniques de confidentialité.

Les participantes encouragent également le renforcement de la mise en réseau des organisations partenaires et des personnes ressources de YILAA. Elles proposent la cartographie des femmes discriminées en matière foncière, ainsi que celle des acteurs intervenant dans le domaine et leur spécialité par localité. Des techniques de moralité et d'intégration (insertion), d'éducation civique sont également recommandées.

Pour assurer un suivi et une meilleure connaissance des femmes ayant accès à la terre, les participantes suggèrent la mise en place d'un système d'information. Elles proposent également des techniques de rédaction de projet foncier (agricole, domestique...). La mise en réseau des lauréates du projet de formation sur la gouvernance foncière des femmes et des filles en 2024 est également mentionnée comme une initiative pertinente. Enfin, elles soulignent l'importance du dialogue continu dans le cadre de ces actions.



DROIT DES JEUNES FILLES ET FEMMES A LA TERRE
Jour N° 2 - 09 Mars 2024
©Cell. Com YILAA



DROIT DES JEUNES FILLES ET FEMMES A LA TERRE
Jour N° 2 - 09 Mars 2024
©Cell. Com YILAA



CONCLUSION

En conclusion de cette formation enrichissante, la plénière animée par une participante a non seulement symbolisé l'engagement et la participation active de chacun, mais a également démontré la compréhension approfondie des sujets abordés. Les moments de distractions, de rire et les slogans inspirants ont contribué à créer une atmosphère dynamique et collaborative.

La clôture solennelle de la formation a été marquée par un moment significatif : la remise des certificats de formation aux participantes. Cette étape cruciale a été honorée par la présence du directeur exécutif de la JVE, du coordonnateur de YILAA et du chargé de programme de YILAA. Ces certificats symbolisent non seulement l'achèvement réussi de la formation, mais également l'acquisition de connaissances essentielles et la reconnaissance des compétences nouvellement acquises.

Félicitations à toutes les participantes pour leur dévouement et leur implication tout au long de cette session. Nous sommes convaincus que les connaissances acquises seront mises en pratique de manière fructueuse, contribuant ainsi à l'autonomisation et au renforcement des capacités dans le domaine crucial de la gouvernance foncière. Nous espérons que ces nouvelles compétences ouvriront des portes vers un avenir prometteur et participeront à l'avancement des objectifs partagés de développement. Merci à chacun pour sa contribution et son engagement exceptionnels.



Table des Matières

INTRODUCTION.....	3
Mots de bienvenue du présidium.....	4
Les mots d'allocution du coordonnateur international de YILAA M. Innocent HOUEDJI.....	4
Déroulement des activités.....	4
LES MOTS D'ALLOCUTION DU VICE-RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE PARAKOU PROF BACO	6
Les mots d'allocution du représentant Mr Damien NDELEDJI de PPMEC (Projet de Préparation de la Mise à l'Echelle du Cadastre National)	6
Les mots d'allocution de la représentante de JVE BENIN (Jeunes volontaires pour l'Environnement).....	7
Intervention de Mr Ornel OLIHIKOU point focal de	7
YILAA Bénin	7
Interview.....	8
Présentation des participants.....	8
PREMIERE JOURNÉE	9
1 ^{ère} communication : Rôle des acteurs dans l'acquisition des terres au Bénin	10
2 ^{ème} Communication : Rôle du cadastre dans la sécurisation foncière au Bénin.....	11
3 ^{ème} Communication: les conflits fonciers.....	13
DEUXIEME JOURNÉE.....	15
1 ^{ère} Communication : Quelques données sur l'accès des femmes au foncier	17
2 ^{ème} communication : Droit fonciers des femmes et des filles.....	19
Stratégies et moyens concrets pour faciliter l'accès à la terre pour les femmes et les jeunes filles.	22
CONCLUSION.....	25

PRESS BOOK

Vous pouvez bien vivre l'évènement à travers les photos de l'activité :

Premier jour : <https://flic.kr/s/aHBqjBhfia>

Deuxième jour : <https://flic.kr/s/aHBqjBhjVe>

Photos Global : <https://bit.ly/48PoRNp>

LA PRESSE EN A PARLÉ :

Crystal NEWS: <https://www.crystal-news.net/foncier-yilaa-outille-les-jeunes-filles-et-femmes-sur-leurs-droits-a-la-terre/>

BENIN INTELLIGENT: <https://www.beninintelligent.com/2024/03/08/yilaa-outille-50-jeunes-filles-et-femmes-sur-le-droit-foncier/>

LE POTENTIEL : <https://lepotentiel.bj/2024/03/27/acces-des-femmes-a-la-terre-dans-le-couffo-a-lalo-jeanne-darc-daye-restitue-des-savoirs-acquis-de-yilaa/>

ODD TV: <https://youtu.be/lia7aPAhc8U?si=cPdv9yxJ6Tw-cdKC>
https://youtube.com/watch?v=HLcc_KlgdWQ&feature=shared

RUCHE 24 : <https://www.facebook.com/share/p/uB8FRryQxwNdwTM9/?mibextid=qi2Omg>

AUTRES: <https://www.facebook.com/oddtvlive/videos/-fêter-le-08-mars-autrement-tel-est-le-leitmotiv-de-lorganisation-internationale/7192163814170510/>

<https://www.facebook.com/oddtvlive/videos/953746588987836/?mibextid=rS40aB7S9Ucbxw6v>